



COMPAGNIE d'ARC de MEULAN

78250 – MEULAN



Concours Fédéral – 2 x 50 mètres Qualificatif pour le Championnat de France

Samedi 19 et Dimanche 20 avril 2008

Terrain de la Compagnie de Meulan – Chemin du Grand Sentier
(près de la Ferme du Paradis) – Parcours fléché

HORAIRES				
	Samedi		Dimanche	
	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4
Ouverture du greffe	8h.00	13h.00	8h.00	13h.00
Contrôle matériel	8h.45	13h.45	8h.45	13h.45
Début des tirs	9h.00	14h.00	9h.00	14h.00

Licence, certificat médical et passeport obligatoires

2 séries de 12 volées de 3 flèches sur blasons de 122

Distances : Benjamins : 2x20 mètres Minimes : 2x30 mètres Autres catégories : 2x50 mètres

Inscriptions : 9,00 € par archer, toutes catégories

Cloture des inscriptions : 12 avril 2008

Inscriptions accompagnées d'un chèque à l'ordre de "Compagnie d'Arc de Meulan", à :

Daniel Ducloux – 5, square des 9 arpents – 78250 Meulan

06.16.95.24.75 – arcmeulan78@orange.fr

Les réservations ne seront conservées que 4 jours (hors week-end), au delà desquels elles seront considérées comme disponibles, sauf confirmation et règlement.

Récompenses :

- Aux trois premiers de chaque catégorie
- Aux meilleures équipes Club de 4 tireurs (3 meilleurs scores retenus) déclarées au greffe
 - ◆ Arcs classiques Dames / Messieurs
 - ◆ Arcs à poulies Mixte
 - ◆ Jeunes (Benjamins/Minimes) Mixte
- Coupe des Yvelines par équipes (CDY)

La remise des prix aura lieu dimanche vers 18h.30 et sera suivie du pot de l'amitié.

Les résultats seront disponibles sur le site du CDY (archers78.free.fr)

Recommandations :

Tenue de Compagnie/Club ou blanche OBLIGATOIRE

Il est conseillé aux tireurs gauchers de s'inscrire aux départs du matin

ATTENTION : 13 cibles, soit 52 tireurs maximum par départ

Un buffet-bar sera à votre disposition pendant toute la durée du concours.

Rappel : il est interdit de fumer dans l'enceinte sportive du concours

Site : <http://www.cie-arc-meulan.com/>